

Bandung : la naissance politique du tiers-monde

Libérées de la méfiance, de la crainte, faisant preuve de bonne volonté mutuelle, les nations devraient pratiquer la tolérance, vivre en paix dans un esprit de bon voisinage et développer une coopération amicale sur la base des principes suivants :

- 1) Respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la Charte des Nations unies ;
- 2) Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les nations ; 3) Reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de l'égalité de toutes les nations, petites et grandes ;
- 4) Non-intervention et non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays [...] ;
- 6) Refus de recourir à des arrangements de défense collective destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu'elles soient ; refus par une puissance quelle qu'elle soit d'exercer une pression sur d'autres ; [...]
- 8) Règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que négociation ou conciliation, arbitrage ou règlement devant les tribunaux, conformément à la Charte des Nations unies ;
- 9) Encouragement des intérêts mutuels et coopération.[...] ;

Communiqué final de la conférence de Bandung, 1955

Du 18 au 24 avril 1955, vingt-trois pays d'Afrique et six pays d'Asie, fraîchement décolonisés, se rassemblent à Bandung (Île de Java, Indonésie) pour mettre au point un système de solidarité et parachever leur émancipation. Les pays initiateurs sont la Birmanie, Ceylan, l'Indonésie et le Pakistan. Refusant de s'aligner sur l'un ou l'autre des deux blocs de la guerre froide, ces pays cherchent à trouver dans le monde une place qui leur soit propre. Quoiqu'aucune organisation concrète ne soit créée à l'issue de cette conférence, elle revêt une haute importance symbolique : Bandung marque en effet la naissance politique du tiers-monde et le refus du « complexe du colonisé ».